

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00546

Numéro SIREN : 509 985 735

Nom ou dénomination : SOCIETE INTERNATIONALE DES MOTEURS BAUDOUIN

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2022 sous le numéro de dépôt 15389

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN	Technoparc du Brégadan
SIRET 5 0 9 9 8 5 7 3 5 0 0 0 2 6	13260 CASSIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

<b>B ACTIVITE</b>	
Activités exercées Fabrication de moteurs	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
EXCO OMNICONSEILS 30 CHEMIN DE SAINT HENRI 13016 MARSEILLE Tél: 04 91 39 97 00			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 11/04/2022 Lieu: CASSIS
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Qualité et nom du signataire: M. MOZZI
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature: PRESIDENT

Cegid Quadra  
Dossier N° E0471 en Euros  
Copie conforme ORIGINAL  
Moyen de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable  
MOTORS BAUDOUIN  
Société Intégration des Moteurs Baudouin  
Technoparc du Brégadan  
3260 Cassis - France  
tel 33 (0) 594 500 - fax 33 488 688 50



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN

du 01/01/2021

Adresse Technoparc du Bréagadan 13260 CASSIS

au 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	MOZZI FABRIZIO PRESIDENT				19 BIS AVE G. METAIREAU 13600 CEYRESTE			
2	TELLIER EMMANUEL VICE PRESIDENT				CHEMIN CAMPBENARD 13790 ROUSSET			
3	KEBAILI MEHDI RESPONSABLE FILIALE DMM				83 ROUTE DE LA LOUBIERE 13005 MARSEILLE			
4	PEYRON SEBASTIEN DIRECTEUR TECHNIQUE				107 CHEMIN DU VALLON DE L'ORIOLE 13007 MARSEILLE			
5	RIZZITELLI SERGE RESPONSABLE ACHATS EUROPE				9 AVENUE DE VATERSTETTEN 13190 ALLAUCH			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	290 070		1 211	291 281				291 281
2	181 037		196	181 233				181 233
3	109 756		13	109 769				109 769
4	106 303		147	106 450				106 450
5	97 445		126	97 571				97 571
6								
7								
8								
9								
10								
	784 611		1 693	786 304				786 304

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		46 446
<b>Total</b>		46 446

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑪	
- de l'exercice 2021 (total col.9 + total col.10) ⑫	832 750	- de l'exercice 2021 ⑬	141 030
- de l'exercice précédent ⑭	1 080 146	- de l'exercice précédent ⑮	1 827 888
Nom et qualité du signataire PRESIDENT M. MOZZI		A CASSIS le 11/04/2022 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise Technoparc du Bregadan 13260 CASSIS Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 50998573500026 Néant

				Exercice N clos le		N-1		
				13/11/2021		13/11/2020		
				Net		Net		
				3		4		
				2				
				1				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX	29 648	CQ	29 648			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	892 127	AG	710 146	181 981	172 397	
	Fonds commercial (1)	AH	1 914 888	AI		1 914 888	1 914 888	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	233 531	AQ	194 966	38 565	54 351	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 394 147	AS	3 902 702	491 445	483 372	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 797 090	AU	1 253 396	543 693	507 357	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (II)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	2 263 654	CV	729 472	1 534 182	1 534 182	
Créances rattachées à des participations	BB		BC					
Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF	383 703	BG		383 703	351 066		
Autres immobilisations financières*	BH	117 646	BI		117 646	82 474		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>12 026 434</b>	<b>BK</b>	<b>6 820 331</b>	<b>5 206 103</b>	<b>5 100 086</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	12 738 740	BM	73 314	12 665 426	9 358 716
		En cours de production de biens	BN	4 516 207	BO	43 066	4 473 141	3 455 448
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	12 462 833	BS	231 696	12 231 137	7 619 738
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	55 106 221	BY	666 660	54 439 560	44 325 039
		Autres créances (3)	BZ	2 062 601	CA		2 062 601	1 741 413
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
Disponibilités	CF	8 850 606	CG		8 850 606	16 889 559		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	305 509	CI		305 509	232 931		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>96 042 717</b>	<b>CK</b>	<b>1 014 736</b>	<b>95 027 980</b>	<b>83 622 844</b>		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	769 120		769 120	399 063		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>108 838 271</b>	<b>IA</b>	<b>7 835 067</b>	<b>101 003 203</b>	<b>89 121 994</b>		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an

CP 383 703 CR

Classe de réserve de propriété \* Immobilisations Stocks Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .... 67.311.180.....)	DA	67 311 180	67 311 180	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	(21 810 998)	(22 904 347)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	436 879	1 093 343	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	45 937 060	45 500 176	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 328 307	1 289 106	
	Provisions pour charges	DQ	1 287 215	1 513 888	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	2 615 522	2 802 994	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 011 575	16 459 052	
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 455 935	619 170	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 505 615	19 836 255	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 664 962	2 628 968	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	39 877	22 573	
	Autres dettes	EA	589 744	938 076	
Compte régul.	EB	65 012	166 772		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	52 332 720	40 670 867		
Ecart de conversion passif *	ED	117 901	147 956		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	101 003 203	89 121 994		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	52 332 720	40 670 867	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		164		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Page 6

Document de travail - à compléter

Designation de l'entreprise : STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	921 085	FB	70 920 663	FC	71 841 748	38 055 333	
	Production vendue	{ biens* services*	FD	8 704 756	FE	25 640 981	FF	34 345 737	40 465 827
			FG	803 199	FH	387 167	FI	1 190 366	2 214 370
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 429 040	FK	96 948 811	FL	107 377 851	80 735 531	
	Production stockée*				FM	5 600 195	(1 470 830)		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	5 865 972	2 530 411		
	Autres produits (I) (11)				FQ	1 762 394	1 554 026		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	120 606 412	83 349 138		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	65 008 344	31 939 495	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	26 431 998	25 655 929	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 304 598)	(1 985 591)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	14 811 815	10 177 534	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	691 128	785 015	
	Salaires et traitements*					FY	8 423 820	8 570 278	
	Charges sociales (10)					FZ	3 864 130	3 834 534	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>- dotations aux amortissements*</li> <li>- dotations aux provisions</li> </ul>					GA	652 424	545 797
							GR		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	43 563	61 365
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	546 201	835 205
	Autres charges (12)						GE	2 400 429	1 568 582
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	119 569 255	81 988 144
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	1 037 157	1 360 994	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	41	11 115	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	41	11 115	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	179 600	286 569	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	179 600	286 569	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(179 559)	(275 453)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	857 598	1 085 540	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire réglementaire annexe 53 A au Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise		STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	172 226	143 656
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	25 000	10 000
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	197 226	153 656
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	615 444	29 949
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	2 502	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	617 946	29 949
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(420 720)	123 707	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		115 904	
<b>TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)</b>		HL	120 803 680	83 513 909	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	120 366 801	82 420 566	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	436 879	1 093 343	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	5 124 123	2 493 547
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	962 252	588 319	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		617 946		197 226	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Document obligatoire (article 13 du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN										Néant			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste				
								2			3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ	29 648		D8			D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	2 593 947		KE			KF			
CORPORELLES	Terrains						KG			KH			KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9					KJ			KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1					KM			KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2	233 531		KP			KQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3	4 092 491		KS			KT				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						801 526		KV			KW		
		Matériel de transport *						102 088		KY			KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						715 066		LB			LC		
		Emballages récupérables et divers *								LE			LF		
	Immobilisations corporelles en cours								LH			LI			
	Avances et acomptes								LK			LL			
	TOTAL III						5 944 702		LN			LO			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G			8M		
Autres participations						2 263 654		8U			8V				
Autres titres immobilisés								IP			IR				
Prêts et autres immobilisations financières						433 540		IT			IU				
TOTAL IV						2 697 194		LQ			LR				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						11 265 491		ØG			ØH				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				par virement de poste à poste		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						1		par créations à des titres ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
								2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN			CØ		29 648		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO			LV		2 807 015 (0)		IX		
CORPORELLES	Terrains						IP			LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre					IQ			MA		MB			
		Sur sol d'autrui					IR			MD		ME			
	Inst. gales, agencés et am. des constructions						IS	233 531		MG		MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT	4 394 147		MJ		MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers						IU	824 001		MM		MN		
		Matériel de transport						IV	168 088		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW	805 001		MS		MT		
	Emballages récupérables et divers *						IX			MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours						MY			MZ		NA			
Avances et acomptes						NC			ND		NE				
TOTAL III						NY	6 424 768		NH		NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ			ØU		M7			
	Autres participations						IØ	2 263 654		ØX		ØY			
	Autres titres immobilisés						II			2B		2C			
	Prêts et autres immobilisations financières		4 893				I2	0		2E		2F			
	TOTAL IV		4 893				I3	0		NJ		NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		4 893				I4	(0)		ØK		ØL				

N° 2054 2022 - le montant des colonnes 1\*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagnotte

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : STE INTER DES MOTEURS BAUDOIN

Néant  \*

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CV	29 648	EL		EM		EN	29 648
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	506 662	PF	203 484	PG		PH	710 146
<b>TOTAL I</b>		<b>RK</b>	<b>536 310</b>	<b>RM</b>	<b>203 484</b>	<b>RN</b>		<b>RO</b>	<b>739 794</b>
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	179 181	PW	15 785	PX		PY	194 966
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 609 119	QA	293 583	QB		QC	3 902 702
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	491 461	QE	42 189	QF		QG	533 650
	Matériel de transport	QH	36 868	QI	33 382	QJ		QK	70 250
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	582 994	QM	66 503	QN		QO	649 497
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	<b>TOTAL II</b>	<b>QU</b>	<b>4 899 623</b>	<b>QV</b>	<b>451 442</b>	<b>QW</b>		<b>QX</b>	<b>5 351 064</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>		<b>QN</b>	<b>5 435 933</b>	<b>QP</b>	<b>654 926</b>	<b>QQ</b>		<b>QR</b>	<b>6 090 859</b>

FAIMI LAIKA A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RS	RT	RU	RV			
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	P7	P8	P9	Q1			
<b>TOTAL I</b>	<b>RW</b>	<b>RX</b>	<b>RY</b>	<b>RZ</b>	<b>SB</b>	<b>SC</b>	<b>RZ</b>	<b>SB</b>	<b>SC</b>	<b>SD</b>			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et aut des const.	S5	S6	S7	S8	S9	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. au. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inf. mob. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W1	W2	W3	W4			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W8	W9	W9	X1			
<b>TOTAL II</b>	<b>X2</b>	<b>X3</b>	<b>X4</b>	<b>X5</b>	<b>X6</b>	<b>X7</b>	<b>X5</b>	<b>X6</b>	<b>X7</b>	<b>X8</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NM			NO			
<b>TOTAL III</b>	<b>NP</b>	<b>NQ</b>	<b>NR</b>	<b>NS</b>	<b>NT</b>	<b>NU</b>	<b>NS</b>	<b>NT</b>	<b>NU</b>	<b>NV</b>			
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NY			NY			NZ			
		Total général non venant (NS + NT + NU)			NY	Total général non venant (NW - NY)			NZ				

**CADRE C**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Formulaire obligatoire l'article 53 A  
du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières (1)*	O6	O7	O8	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	587 262	UF	741 849
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ	2 502	UK	25 000

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE \***

DGFIP N° 2057 2022

Page 13

Formulaires obligatoires (article 33  
A du Code Général de l'Impôt)

Designation de l'entreprise :		STE INTER DES MOTEURS BAUDOIN		Néant <input type="checkbox"/>				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP	383 703	UR	383 703		
	Autres immobilisations financières		UT	117 646	UV	(0)	UW	117 646
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	668 096		668 096		
	Autres créances clients		UX	54 438 125		54 438 125		
	Créance représentative de titres ( Prêt pour dépense ou prêts ou remis en garantie * ( Prêt pour dépense ou antérieurement constituée * )		UO					
	Personnel et comptes rattachés		UY	37 606		37 606		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	141 026		141 026	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP	207 511		207 511	
	Groupe et associés (2)		VC	1 205 656		1 205 656		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	470 801		470 801		
	Charges constatées d'avance		VS	305 509		305 509		
	<b>TOTAUX</b>			VT	57 975 680	VU	57 858 034	VV
RENOVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD	36 750			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	4 113			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	11 575		11 575		
	à plus de 1 an à l'origine		VH	17 000 000		17 000 000		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	30 505 615		30 505 615			
Personnel et comptes rattachés		8C	1 201 260		1 201 260			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	974 810		974 810			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	60 819		60 819		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	30 643		30 643		
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	397 430		397 430		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	39 877		39 877			
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	589 744		589 744			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L	65 012		65 012			
<b>TOTAUX</b>			VY	50 876 785	VZ	50 876 785		
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	17 000 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	16 000 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : STE INTER DES MOTEURS BAUDOIN		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 3   1   1   2   2   0   2   1						
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WA	436 879	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	34 588	XE	48 774		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	14 186				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	149 547	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	150 314		
	Amendes et pénalités	WJ	767	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7			
Quote-part	Résultats réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 II du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)					IR		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ	1 003 764		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
							TOTAL I	WR	1 639 730	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A				XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*								ZY	
	Majoration d'amortissement *								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 206C)	K3	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de développement rural (art. 44 septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI	XG	1 398 510		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							TOTAL II	XH	1 498 700	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			bénéfice (I moins II)		XI	141 030		XJ		
			déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	141 030	
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>					XN	0		XO		

1. E. G. M. - 2004/03



Désignation de l'entreprise : <b>STE INTER DES MOTEURS BAUDOIN</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	18 064 508	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	141 030	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	17 923 478	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	17 923 478	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	1 090 364	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
<b>Charges à payer</b>			
ORGANIC	9K	149 547	9L 100 190
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	149 547	YO 100 190
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**11** **TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <b>STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN</b>										Néant <input type="checkbox"/>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(22904347)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	1 093 343		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	<b>(21811004)</b>			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>		ZG	(21 811 004)	ZH	(21 811 004)	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	1 495 209		1 553 978					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	1 763 137		XQ	1 763 137		1 769 099					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	499 922		1 053 151					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	1 117 017		748 507					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	1 055 450		252 743					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	8 881 079		4 800 055					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	14 811 815		10 177 534					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	229 816		368 706					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	461 312		416 309					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	691 128		785 015					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	1 344 671		1 264 984					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	1 183 980		2 218 821					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*				OB	7 188 827							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP								ZR 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN N°ant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Table with 6 columns: Nature et date d'acquisition des éléments cédés\*, Valeur d'origine\*, Valeur nette réévaluée\*, Amortissements pratiques en franchise d'impôt, Autres amortissements\*, Valeur résiduelle. Rows 1-12 for Immobilisations\*.

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\*

Table with 7 columns: Prix de vente, Montant global de la plus-value ou de la moins-value, Court terme, Long term (19%, 15% ou 12.8%, 0%), Plus-values taxables à 19% (I). Rows 1-12 for Immobilisations\*.

Table for 'II - Autres éléments' with rows 13-19 and summary rows CADRE A, B, C. Includes descriptions like 'Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés'.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Handwritten signature



Désignation de l'entreprise : STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire  
pour les SA de droit  
général des impôts

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>STE INTER DES MOTEURS BAUDOIN</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
taxées à 10 %      taxées à 15 %      taxées à 18 %      taxées à 19 %      taxées à 25 %						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)		
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	173
dont apprentis		YF	5
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	107 377 851
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	962 252
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	4 901 631
<b>TOTAL 1</b>		OX	113 241 734
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	800 142
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	8 904 793
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	222 492
Retraites sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	9 927 427
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)</b>			
Achats		ON	91 440 342
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	13 048 678
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1 913
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	104 490 934
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	18 678 228
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	18 678 228
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	113 241 734
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	173
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2021
Date de cessation		GZ	31/12/2021
		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128.  
\* Des explications concernant ces cases sont données dans l'annexe n° 1330-CVAE de la Déclaration des entreprises déposée en ligne dans la notice n° 2022-N01-SD 1 Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe II du C.G.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1 N° SIRET 5 0 9 9 8 5 7 3 5 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE STE INTER DES MOTEURS BAUDOIN

ADRESSE (voie) Technoparc du Brégadan

CODE POSTAL 13260 VILLE CASSIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 3

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination MOTEURS BAUDOIN SINGAPORE PTE LTD

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 96 Voie ROBINSON ROAD

Code postal Commune Pays SINGAPOUR

Forme juridique SARL Dénomination DIESEL MARIN MAROC

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° Voie PORT DE PECHE

Code postal Commune AGADIR Pays MAROC

Forme juridique Dénomination BAUDOIN WEIFANG

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 49.00

Adresse : N° 197 Voie FUSHOU ROAD (E)

Code postal Commune Pays CHINE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

[Signature]

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 101 003 203.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 107 377 851.30 Euros et dégagant un bénéfice de 436 878.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a eu recours à un contrat de facilité bancaire signé le 13 janvier 2021 pour un total de 9 M €. L'échéance de remboursement est prévu pour 2022.

Un emprunt de 8 M€ a été souscrit le 1er août 2021 et sera remboursable le 31 juillet 2022 au plus tard.

Le solde des emprunts apparaissant en compte en 2021 pour 16 M€ a été remboursé cette année.

#### Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Le recours au chômage partiel qui a été une des mesures mises en place suite à la pandémie en 2020 a été de nouveau employé sur l'année 2021 pour un total de 107 K€.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- le chiffre d'affaires

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires**

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	29 648		
<b>TOTAL</b>	<b>29 648</b>		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 593 947		213 068
<b>TOTAL</b>	<b>2 593 947</b>		<b>213 068</b>
Installations générales agencements aménagements des constructions	233 531		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 092 491		301 656
Installations générales agencements aménagements divers	801 526		22 475
Matériel de transport	102 088		66 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	715 066		89 935
<b>TOTAL</b>	<b>5 944 702</b>		<b>480 065</b>
Autres participations	2 263 654		
Prêts, autres immobilisations financières	433 540		72 702
<b>TOTAL</b>	<b>2 697 194</b>		<b>72 702</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 265 491</b>		<b>765 835</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			29 648	29 648
<b>TOTAL</b>			<b>29 648</b>	<b>29 648</b>
Autres immobilisations incorporelles		-0	2 807 015	2 807 015
<b>TOTAL</b>			<b>2 807 015</b>	<b>2 807 015</b>
Installations générales agencements aménagements constr.			233 531	233 531
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 394 147	4 394 147
Installations générales agencements aménagements divers			824 001	824 001
Matériel de transport			168 088	168 088
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			805 001	805 001
<b>TOTAL</b>			<b>6 424 768</b>	<b>6 424 768</b>
Autres participations			2 263 654	2 263 654
Prêts, autres immobilisations financières	4 893	0	501 349	501 349
<b>TOTAL</b>	<b>4 893</b>	<b>0</b>	<b>2 765 003</b>	<b>2 765 003</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 893</b>	<b>-0</b>	<b>12 026 434</b>	<b>12 026 434</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	29 648			29 648
<b>TOTAL</b>	<b>29 648</b>			<b>29 648</b>
Autres immobilisations incorporelles	506 662	203 484		710 146
<b>TOTAL</b>	<b>506 662</b>	<b>203 484</b>		<b>710 146</b>
Installations générales agencements aménagements constr.	179 181	15 785		194 966
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 609 119	293 583		3 902 702
Installations générales agencements aménagements divers	491 461	42 189		533 650
Matériel de transport	36 868	33 382		70 250
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	582 994	66 503		649 497
<b>TOTAL</b>	<b>4 899 623</b>	<b>451 442</b>		<b>5 351 064</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 435 933</b>	<b>654 926</b>		<b>6 090 859</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	203 484				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	15 785				
Instal.techniques matériel outillage indus.	293 583				
Instal.générales agenc.aménag.divers	42 189				
Matériel de transport	33 382				
Matériel de bureau informatique mobilier	66 503				
TOTAL	451 442				
TOTAL GENERAL	654 926				

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	290 000	11 000			301 000
Garanties données aux clients	600 044		300 000		300 044
Pertes de change	399 062	328 201			727 263
Pensions et obligations similaires	1 458 888	48 000	359 673		1 147 215
Autres provisions pour risques et charges	55 000	159 000	74 000		140 000
TOTAL	2 802 994	546 201	733 673		2 615 522

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	729 472				729 472
Sur stocks et en cours	379 079	2 173	33 176		348 076
Sur comptes clients	625 270	41 390			666 660
TOTAL	1 733 821	43 563	33 176		1 744 208
TOTAL GENERAL	4 536 815	589 764	766 849		4 359 730
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		587 262	741 849		
		2 502	25 000		

La détermination de la provision pour garantie repose sur une analyse statistique des dépenses de la société, prenant en compte l'évolution de l'activité et les cas d'appel en garantie reçus à la date de clôture des comptes.

La part du chiffre d'affaires des moteurs Powerkit ayant une part grandissante dans le chiffre d'affaires total, il n'est désormais plus nécessaire de constituer de nouvelle provision, étant donné que la garantie est prise en charges par le constructeur.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	383 703	383 703	
Autres immobilisations financières	117 646	-0	117 646
Clients douteux ou litigieux	668 096	668 096	
Autres créances clients	54 438 125	54 438 125	
Personnel et comptes rattachés	37 606	37 606	
Taxe sur la valeur ajoutée	141 026	141 026	
Divers état et autres collectivités publiques	207 511	207 511	
Groupe et associés	1 205 656	1 205 656	
Débiteurs divers	470 801	470 801	
Charges constatées d'avance	305 509	305 509	
<b>TOTAL</b>	<b>57 975 680</b>	<b>57 858 034</b>	<b>117 646</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	36 750		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	4 113		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	11 575	11 575		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	17 000 000	17 000 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 505 615	30 505 615		
Personnel et comptes rattachés	1 201 260	1 201 260		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	974 810	974 810		
Impôts sur les bénéfices	60 819	60 819		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 643	30 643		
Autres impôts taxes et assimilés	397 430	397 430		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 877	39 877		
Autres dettes	589 744	589 744		
Produits constatés d'avance	65 012	65 012		
<b>TOTAL</b>	<b>50 876 785</b>	<b>50 876 785</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 000 000			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	47311180	20000000		67311180

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Moteurs Baudouin	1 914 887			1 914 887	
Total	1 914 887			1 914 887	

Le fonds de commerce est né de l'acquisition de la marque Moteurs Baudouin par la Société en 2009.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, la société doit apprécier à chaque clôture, s'il existe un indice montrant que l'actif a pu perdre de sa valeur. Pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, ce test est à réaliser au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Ce test de dépréciation a été réalisé au cours de l'exercice. Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur actuelle de l'actif avec sa valeur nette comptable. La méthodologie utilisée est celle dite des redevances : elle consiste à estimer la valeur actuelle d'un actif incorporel, par référence à des niveaux de redevances qui sont exigés pour l'utilisation d'un actif incorporel comparable. Le montant théorique de ces redevances est assimilés aux revenus potentiels après impôts qui seraient générés par l'actif incorporel s'il était détenu par un tiers. Ces flux sont ensuite actualisés à un taux reflétant le risque associé sur une période correspondant à sa durée de vie résiduelle.

Les calculs n'ont pas révélé de perte de valeur ; aucune dépréciation n'a donc été constatée sur l'exercice.

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	351 723	50.00

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Autres immobilisations	Linéaire	3 à 10 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	191 100
Total	191 100

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 538 312
Dettes fiscales et sociales	1 999 329
Autres dettes	493 913
Total	8 043 129

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		305 509
Total		305 509
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		65 012
Total		65 012

**Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères**

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Créances		117 901		6 581 780
Dettes d'exploitation	21323134	769 119	328 000	
Total	21323134	887 020	328 000	6 581 780

Dettes fournisseurs en RMB : 156 574 274 ; équivalent en Euros : 21 762 447 ; perte latente : 756 605 €.

Dettes fournisseurs en USD : 373 539 ; équivalent en Euros : 329 807 ; perte latente : 12 515 €.

Un écart de conversion actif a été comptabilisé pour 769 K€.

Une provision a été constituée d'un montant de 328 K€.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES MOTEURS	25 760 798
VENTES PIECES DE RECHANGES	47 240 021
PRESTATIONS DE SERVICES	1 080 148
VENTES DE MARCHANDISES EXPORT	33 276 875
DIVERS	20 009
Total	107 377 851

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	10 429 040
UNION EUROPEENNE / ETRANGER	96 948 811
Total	107 377 851

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	114
Agents de maîtrise et techniciens	22
Employés	4
Ouvriers	32
Total	172

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	179 600	41

**Entreprises liées**

Les conventions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché et/ou avec l'associé unique ou avec des sociétés du groupe détenues directement ou indirectement à 100% par l'associé unique de la société.

Depuis l'exercice 2015, le groupe a mis fin à la convention de services techniques, la valeur des prestations de services refacturées au groupe au titre de l'exercice étant nulle.

La société a comptabilisé au cours de l'exercice la refacturation de royalties à la filiale BAUDOIN CHINA pour 5 962 252 € (soit 5% du chiffre d'affaires éligible).

Dépenses du bureau d'étude

Ces dépenses sont comptabilisées en charges.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 40 000 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		726 093
CUSTOMS BONDS	26 250	
C/GARANTIE DIVERSE	114 427	
MISC COMMERC BOND	40 779	
NANTISSEMENT COMPTE D'EPARGNE	333 000	
NANTISSEMENT COMPTE D'EPARGNE	52 327	
NANTISSEMENT COMPTE D'EPARGNE	39 310	
NANTISSEMENT COMPTE D'EPARGNE	120 000	
Total (1)		726 093

**Engagements reçus**

Néant

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Le solde de la provision pour retraite s'élève à 1 147 215 €. Une provision a été constituée à hauteur de 48 000 € et une reprise de 359 673 € sur la même période.

**Indemnité de départ à la retraite**

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 147 215
Engagement total		1 147 215

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over en fonction de l'âge : de 5% pour la tranche "entre 20 et 29 ans" à 0.50% pour la dernière tranche "entre 50 et 59 ans")
- taux d'inflation : 1.50 %
- taux d'actualisation : 0.98 %

### Rémunération des organes de direction et d'administration

Cette information n'est pas communiquée car, compte tenu de la taille et de l'organisation de la société, cela reviendrait à donner une information directe sur la rémunération de personnes physiques. Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été alloué au cours de l'exercice, à des membre des organes de direction et d'administration.

### Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
WEICHAJ POWER HONG KONG			HONG KONG

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-5, 833-6 et 841-6)

STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN  
13260 CASSIS

Page 11

Société Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital dérivé en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
<b>A. Filiales détenues à + de 50%</b>											
- MOTEURS BAUDOUIN SINGAPORE P	93 015		100.00								
- SARL DIESEL MARIN MAROC	91 710	269 792	100.00	729 474	729 474			417 879	-84 453		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- BAUDOUIN WEIFANG	3 563 966		49.00	1 500 180	1 500 180			151 482 966	16 084 778		
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

## - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	Imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
- REMBOURSEMENT BONI ASSURANCE	23 594	771 800
- REPRISE COMMISSIONS FRANCE	29 850	771 800
- PRODUITS DE GESTION SUR TIERS	53 280	771 800
- RECLASSEMENT TIERS	46 097	771 800
- REPRISE INTERETS COURUS EXCEDENT	19 405	771 800
<b>Total</b>	<b>172 226</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- PENALITES SUR MARCHÉ	18 588	671 100
- PENALITES AMENDES FISCALES	767	671 200
- LITIGES	593 173	671 200
- CHARGES GESTION TIERS	2 916	671 200
<b>Total</b>	<b>615 444</b>	

**ANNEXE**

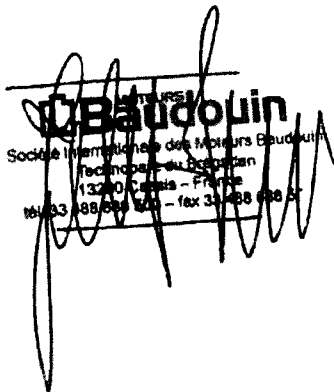
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Transferts de charges**

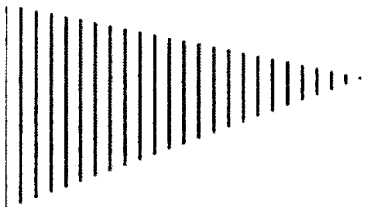
(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AVANTAGES EN NATURE	42 986
SUBVENTIONS RECUES POUR LES APPRENTIS	28 327
REFACTURATION FILIALES ET REPARATIONS	4 901 631
REMBOURSEMENT INDEMNITES JOURNALIERES	151 179
Total	5 124 123

Le 11/04/2022  
PRESIDENT M. MOZZI

  
Société Internationale des Moteurs Baudouin  
13260 Cassis - France  
Tel: 33 488 688 800 - Fax: 33 488 688 817

CENTRE CONFIRMA  
AL'ORIGINAL



## Société Internationale des Moteurs Baudouin

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

**Baudouin**  
Société Internationale des Moteurs Baudouin  
Technique des Moteurs  
13200 Casimiro - Casimiro  
tel 33 48 48 10 10 - fax 33 48 48 10 10



ERNST & YOUNG et Autres  
Immeuble Le Calypso  
Quartier Euromed  
Boulevard Jacques Saadé  
48, quai du Lazare  
13002 Marseille

Tél. : +33 (0) 4 91 23 95 00  
www.ey.com/fr

## Société Internationale des Moteurs Baudouin

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la Société Internationale des Moteurs Baudouin,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Internationale des Moteurs Baudouin relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.S. à responsabilité limitée  
438 476 919 000 - Marseille

Associé unique des Moteurs Baudouin

Siège social : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

**Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Etat des immobilisations » et « Fonds commercial » de l'annexe aux comptes annuels exposent les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des éléments non amortissables de l'actif immobilisé incorporel et leur incidence sur les comptes.

Lors de l'arrêté des comptes, votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses concernant les provisions pour couvrir les risques éventuels de dépréciation des fonds de commerce. Nous avons examiné l'approche retenue par votre société, décrite dans la note ci-dessus, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des procédures pour vérifier l'application de cette méthode.

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 28 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Camille de Guillebon

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise Technoparc du Brégadan 13260 CASSIS Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 50998573500026 Néant  \*

				Exercice N clos le		N-1		
				31/12/2021		31/12/2020		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB						
	Frais de développement *	CX	29 648	29 648				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	892 127	710 146	181 981	172 397		
	Fonds commercial (1)	AH	1 914 888		1 914 888	1 914 888		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	Terrains	AN						
	Constructions	AP	233 531	194 966	38 565	54 351		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 394 147	3 902 702	491 445	483 372		
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 797 090	1 253 396	543 693	507 357		
Immobilisations en cours	AV							
Avances et acomptes	AX							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
	Autres participations	CU	2 263 654	729 472	1 534 182	1 534 182		
	Créances rattachées à des participations	BB						
	Autres titres immobilisés	BD						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (II)	Prêts	BF	383 703		383 703	351 066		
	Autres immobilisations financières*	BH	117 646		117 646	82 474		
	<b>TOTAL (II)</b>	BJ	12 026 434	6 820 331	5 206 103	5 100 086		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	12 738 740	73 314	12 665 426	9 358 716	
		En cours de production de biens	BN	4 516 207	43 066	4 473 141	3 455 448	
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR	12 462 833	231 696	12 231 137	7 619 738	
		Marchandises	BT					
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	55 106 221	666 660	54 439 560	44 325 039	
		Autres créances (3)	BZ	2 062 601		2 062 601	1 741 413	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD					
DIVERS	Disponibilités	CF	8 850 606		8 850 606	16 889 559		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	305 509		305 509	232 931		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	96 042 717	1 014 736	95 027 980	83 622 844		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	769 120		769 120	399 063		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	108 838 271	7 835 067	101 003 203	89 121 994		
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	383 703	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de prudence *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des Impôts)

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : <u>STE INTER DES MOTEURS BAUDOUIN</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ...67...311...180.....)	DA	67 311 180	67 311 180
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		
	Report à nouveau	DH	(21 810 998)	(22 904 347)
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	436 879	1 093 343
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	45 937 060	45 500 176
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	1 328 307	1 289 106
	Provisions pour charges	DQ	1 287 215	1 513 888
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	2 615 522	2 802 994
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 011 575	16 459 052
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 455 935	619 170
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 505 615	19 836 255
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 664 962	2 628 968
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	39 877	22 573
Autres dettes	EA	589 744	938 076	
Compte régu.	Produits constatés d'avance (4)	EB	65 012	166 772
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	52 332 720	40 670 867	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	117 901	147 956
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	101 003 203	89 121 994	
<b>RENVOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	52 332 720	40 670 867	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		164	

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 2022

Page 6

Désignation de l'entreprise :		STE INTER DES MOTEURS BAUDOIN						Néant	*	
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	921 085	FB	70 920 663	FC	71 841 748	38 055 333		
	Production vendue	{ biens* services*	FD	8 704 756	FE	25 640 981	FF	34 345 737	40 465 827	
			FG	803 199	FH	387 167	FI	1 190 366	2 214 370	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 429 040	FK	96 948 811	FL	107 377 851	80 735 531		
	Production stockée*					FM	5 600 195	(1 470 830)		
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 865 972	2 530 411		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 762 394	1 554 026		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	120 606 412	83 349 138	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	65 008 344	31 939 495		
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	26 431 998	25 655 929		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 304 598)	(1 985 591)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	14 811 815	10 177 534		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	691 128	785 015		
	Salaires et traitements*					FY	8 423 820	8 570 278		
	Charges sociales (10)					FZ	3 864 130	3 834 534		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	652 424	545 797	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	43 563	61 365	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	546 201	835 205		
	Autres charges (12)					GE	2 400 429	1 568 582		
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	119 569 255	81 988 144	
	<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	1 037 157	1 360 994	
opérations et transferts	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	41	11 115		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	41	11 115		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	179 600	286 569		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	179 600	286 569		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(179 559)	(275 453)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	857 598	1 085 540		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : STE INTER DES MOTEURS BAUDOIN		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	172 226	143 656
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	25 000	10 000
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	197 226	153 656
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	615 444	29 949
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 502	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	617 946	29 949
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(420 720)	123 707
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		115 904
<b>TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)</b>		HL	120 803 680	83 513 909
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	120 366 801	82 420 566
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	436 879	1 093 343
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IX		
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD		
(9) Dont transferts de charges		A1	5 124 123	2 493 547
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG, CRDS)		A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	962 252	588 319
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
	Dont cotisations Madelin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
cf état annexe		617 946	197 226	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 101 003 203.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 107 377 851.30 Euros et dégageant un bénéfice de 436 878.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Le conflit russo-ukrainien survenu depuis la clôture de l'exercice est sans effet sur l'activité et les résultats de la société.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Le recours au chômage partiel qui a été une des mesures mises en place suite à la pandémie en 2020 a été de nouveau employé sur l'année 2021 pour un total de 107 K€. La société n'a pas eu recours aux PGE.

Un contrôle fiscal est actuellement en cours.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	29 648		
<b>TOTAL</b>	<b>29 648</b>		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 593 947		213 068
Installations générales agencements aménagements des constructions	233 531		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 092 491		301 656
Installations générales agencements aménagements divers	801 526		22 475
Matériel de transport	102 088		66 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	715 066		89 935
<b>TOTAL</b>	<b>5 944 702</b>		<b>480 065</b>
Autres participations	2 263 654		
Prêts, autres immobilisations financières	433 540		72 702
<b>TOTAL</b>	<b>2 697 194</b>		<b>72 702</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 265 491</b>		<b>765 835</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			29 648	29 648
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		-0	2 807 015	2 807 015
Installations générales agencements aménagements constr.			233 531	233 531
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 394 147	4 394 147
Installations générales agencements aménagements divers			824 001	824 001
Matériel de transport			168 088	168 088
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			805 001	805 001
TOTAL			6 424 768	6 424 768
Autres participations			2 263 654	2 263 654
Prêts, autres immobilisations financières	4 893	0	501 349	501 349
TOTAL	4 893	0	2 765 003	2 765 003
TOTAL GENERAL	4 893	-0	12 026 434	12 026 434

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	29 648			29 648
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	506 662	203 484		710 146
Installations générales agencements aménagements constr.	179 181	15 785		194 966
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 609 119	293 583		3 902 702
Installations générales agencements aménagements divers	491 461	42 189		533 650
Matériel de transport	36 868	33 382		70 250
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	582 994	66 503		649 497
TOTAL	4 899 623	451 442		5 351 064
TOTAL GENERAL	5 435 933	654 926		6 090 859

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	203 484				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	15 785				
Instal.techniques matériel outillage indus.	293 583				
Instal.générales agenc.aménag.divers	42 189				
Matériel de transport	33 382				
Matériel de bureau informatique mobilier	66 503				
TOTAL	451 442				
TOTAL GENERAL	654 926				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	290 000	11 000			301 000
Garanties données aux clients	600 044		300 000		300 044
Pertes de change	399 062	328 201			727 263
Pensions et obligations similaires	1 458 888	48 000	359 673		1 147 215
Autres provisions pour risques et charges	55 000	159 000	74 000		140 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 802 994</b>	<b>546 201</b>	<b>733 673</b>		<b>2 615 522</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	729 472				729 472
Sur stocks et en cours	379 079	2 173	33 176		348 076
Sur comptes clients	625 270	41 390			666 660
<b>TOTAL</b>	<b>1 733 821</b>	<b>43 563</b>	<b>33 176</b>		<b>1 744 208</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 536 815</b>	<b>589 764</b>	<b>766 849</b>		<b>4 359 730</b>

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		587 262	741 849		
exceptionnelles		2 502	25 000		

La détermination de la provision pour garantie repose sur une analyse statistique des dépenses de la société, prenant en compte l'évolution de l'activité et les cas d'appel en garantie reçus à la date de clôture des comptes.

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	383 703	383 703	
Autres immobilisations financières	117 646	-0	117 646
Clients douteux ou litigieux	668 096	668 096	
Autres créances clients	54 438 125	54 438 125	
Personnel et comptes rattachés	37 606	37 606	
Taxe sur la valeur ajoutée	141 026	141 026	
Divers état et autres collectivités publiques	207 511	207 511	
Groupe et associés	1 205 656	1 205 656	
Débiteurs divers	470 801	470 801	
Charges constatées d'avance	305 509	305 509	
<b>TOTAL</b>	<b>57 975 680</b>	<b>57 858 034</b>	<b>117 646</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	36 750		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	4 113		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	11 575	11 575		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	17 000 000	17 000 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 505 615	30 505 615		
Personnel et comptes rattachés	1 201 260	1 201 260		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	974 810	974 810		
Impôts sur les bénéfices	60 819	60 819		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 643	30 643		
Autres impôts taxes et assimilés	397 430	397 430		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 877	39 877		
Autres dettes	589 744	589 744		
Produits constatés d'avance	65 012	65 012		
<b>TOTAL</b>	<b>50 876 785</b>	<b>50 876 785</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 000 000			

La société a eu recours à un contrat de facilité bancaire signé le 13 janvier 2021 pour un total de 10 M €, tirée à hauteur de 9 M € à la date de clôture. L'échéance de remboursement est prévue pour 2022.

Un emprunt de 8 M€ a été souscrit le 1er août 2021 et sera remboursable le 31 juillet 2022 au plus tard.

Le solde des emprunts apparaissant en compte au 31/12/2020 pour 16 M€ a été remboursé cette année.

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	67311190			67311180

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Moteurs Baudouin	1 914 887			1 914 887	
Total	1 914 887			1 914 887	

Le fonds de commerce est né de l'acquisition de la marque Moteurs Baudouin par la Société en 2009.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, la société doit apprécier à chaque clôture, s'il existe un indice montrant que l'actif a pu perdre de sa valeur. Pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, ce test est à réaliser au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Ce test de dépréciation a été réalisé au cours de l'exercice. Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur actuelle de l'actif avec sa valeur nette comptable. La méthodologie utilisée est celle dite des redevances : elle consiste à estimer la valeur actuelle d'un actif incorporel, par référence à des niveaux de redevances qui sont exigés pour l'utilisation

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

d'un actif incorporel comparable. Le montant théorique de ces redevances est assimilé aux revenus potentiels après impôts qui seraient générés par l'actif incorporel s'il était détenu par un tiers. Ces flux sont ensuite actualisés à un taux reflétant le risque associé sur une période correspondant à sa durée de vie résiduelle.

Les calculs n'ont pas révélé de perte de valeur ; aucune dépréciation n'a donc été constatée sur l'exercice.

### **Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	892 127	50.00

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Autres immobilisations	Linéaire	3 à 10 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### **Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en devises**

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	191 100
Total	191 100

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 538 312
Dettes fiscales et sociales	1 999 329
Autres dettes	493 913
Total	8 043 129

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	305 509
Total	305 509
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	65 012
Total	65 012

### Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Les dettes fournisseurs en monnaies étrangères s'élèvent à 21 323 K€ au 31/12/2021.

Un écart de conversion actif a été constaté et comptabilisé pour 769 K€.

Les créances clients en monnaies étrangères s'élèvent à 6 582 K€ au 31/12/2021.

Un écart de conversion passif a été constaté et comptabilisé pour 118 K€.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES MOTEURS	25 760 798
VENTES PIECES DE RECHANGES	47 240 021
PRESTATIONS DE SERVICES	1 080 148
VENTES DE MARCHANDISES EXPORT	33 276 875
DIVERS	20 009
Total	107 377 851

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	10 429 040
UNION EUROPEENNE / ETRANGER	96 948 811
Total	107 377 851

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	114
Agents de maîtrise et techniciens	22
Employés	4
Ouvriers	32
Total	172

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	179 600	41

#### Entreprises liées

Les achats et ventes de moteurs et pièces au sein du groupe (avec la maison mère et les filiales de la société) se font sur la base des conditions de marché.

La société a comptabilisé au cours de l'exercice la refacturation de royalties à la filiale BAUDOIN CHINA pour 962 252 €.

#### Dépenses du bureau d'étude

Ces dépenses sont comptabilisées en charges.

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 40 000 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		768 453
CUSTOMS BONDS	26 250	
C/GARANTIE DIVERSE	67 927	
MISC COMMERC BOND	40 779	
NANTISSEMENT COMPTE D'EPARGNE	333 000	
NANTISSEMENT COMPTE D'EPARGNE	52 327	
NANTISSEMENT COMPTE D'EPARGNE	39 310	
NANTISSEMENT COMPTE D'EPARGNE	120 000	
GARANTIE SOCIETE GENERALE	88 860	
Total (1)		768 453

##### Engagements reçus

Néant

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Le montant de l'engagement a été déterminé sur la base de la même méthode de calcul que celle retenue lors de l'exercice précédent. A la date d'arrêté des comptes, la société n'a pas procédé à l'analyse des effets éventuels sur le montant de l'engagement de la décision de l'IFRS IC intervenue en mai 2021.

##### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
62 ans	moins d'un an	
60 à 61 ans	1 à 2 ans	
55 à 59 ans	3 à 7 ans	
45 à 54 ans	8 à 17 ans	
35 à 44 ans	18 à 27 ans	
moins de 35 ans	plus de 27 ans	
		1 147 215
Engagement total		1 147 215

##### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over en fonction de l'âge : de 5% pour la tranche "entre 20 et 29 ans" à 0.50% pour la dernière tranche "entre 50 et 59 ans")
- taux d'inflation : 1.50 %
- taux d'actualisation : 1.01 %

#### Rémunération des organes de direction et d'administration

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Cette information n'est pas communiquée car, compte tenu de la taille et de l'organisation de la société, cela reviendrait à donner une information directe sur la rémunération de personnes physiques. Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été alloué au cours de l'exercice, à des membre des organes de direction et d'administration.

### **Identité des sociétés mères consolidant les comptes**

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
WEICHAJ POWER HONG KONG			HONG KONG

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société <b>A. Renseignements détaillés</b>	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- MOTEURS BAUDOUIN SINGAPORE P	31 000		100.00		729 474			417 879	-84 453		
- SARL DIESEL MARIN MAROC	91 710	269 792	100.00	729 474							
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- BAUDOUIN WEIFANG	3 563 966		49.00	1 500 180	1 500 180			151 482 966	16 084 778		
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

## - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REMBOURSEMENT BONI ASSURANCE	23 594	771800
- REPRISE COMMISSIONS FRANCE	29 850	771800
- PRODUITS DE GESTION SUR TIERS	53 280	771800
- RECLASSEMENT TIERS	46 097	771800
- REPRISE INTERETS COURUS EXCEDENT	19 405	771800
Total	172 226	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES SUR MARCHÉ	18 588	671100
- PENALITES AMENDES FISCALES	767	671200
- LITIGES	593 173	671200
- CHARGES GESTION TIERS	2 916	671200
Total	615 444	

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AVANTAGES EN NATURE	42 986
SUBVENTIONS RECUES POUR LES APPRENTIS	28 327
REFACTURATION FILIALES ET REPARATIONS	4 901 631
REMBOURSEMENT INDEMNITES JOURNALIERES	151 179
Total	5 124 123

**Baudouin**  
Société d'insertion des Maitres d'Apprentis  
12400 Casse - France  
tél. 03 44 86 85 00 Fax 03 44 86 88 88

# Société Internationale des Moteurs Baudouin

Société par actions simplifiée à associé unique  
au capital de 67 311 180 euros

Siège social :  
Technoparc du Brégadan  
13260 CASSIS

RCS MARSEILLE 509 985 735

## RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

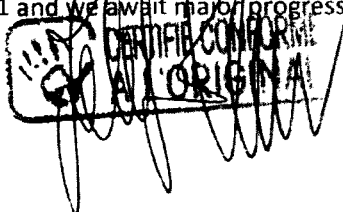
Monsieur Fabrizio MOZZI, Président non associé de la Société Internationale des Moteurs Baudouin, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

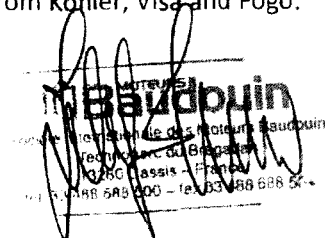
### I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

2021 Performance

2021 has been another important year for Moteurs Baudouin. Despite the second perduring year of the Covid-19 pandemic crisis, the company was able to grow, increasing sales compared to 2020 while remaining profitable and while continuing to confirm its success. This demonstrated achievement of a good level of stability and solidity, especially thanks to a successful diversification strategy, implemented in the past years, when entering new segments such as Power Generation.

In 2021 PowerKit was the main contributor to revenue growth with a 95% increase compared to the previous year moving from approx €38m, in 2020 to approx €75m in 2021. We expect PowerKit to keep contributing greatly in 2022 and in the years to come as we consolidate our presence and position across countries and segments. Important partnerships with new OEMs were established in 2021 and we await major progress in results, in 2022, in particular from Kohler, Visa and Fogo.

 A handwritten signature in black ink is written over a rectangular stamp. The stamp contains the text "CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL" in a stylized font.

 A handwritten signature in black ink is written over a rectangular stamp. The stamp contains the text "Moteurs Baudouin" in a large font, followed by "Société Internationale des Moteurs Baudouin", "Technoparc du Brégadan", "13260 Cassis - France", and "Tél : 04 91 54 85 00 - Tél : 03 88 68 65 54" in smaller fonts.

 A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' shape.

Conversely, the Marine Engine business was depressed for most of the year, generating a reduction in sales in excess of 30% compared to 2020. Unfortunately, the trend was similar for the Marine Spare Parts business, which closed the year with a 16% reduction in sales compared to 2020.

The 2 above mentioned factors created a considerable hole in terms of gross margin which put the company under a stressful situation. Profitability was also negatively affected by increasing transportation costs and unfavorable exchange rates.

To offset, partially, the negative situation described above, the company was obliged to operate under a situation of "Partial Activity" for several months throughout the year, leveraging the support offered by the French Government. The Board of Directors voluntarily contributed through salary reductions while maintaining full time engagement. Thanks to these actions, the company was able to recover and to close the year profitably.

Baudouin continued to invest throughout 2021, with the support of Weichai, in new products by releasing several larger and more power dense and cost competitive PowerKit engines. Marine new product release was delayed due to several reasons, beyond the company's control.

#### 2022 Vision

The company aims at more than doubling its level of business in 2022 compared to 2021, combining the effect of global market optimism, following the successful deployment of the Covid-19 global vaccination campaign, and a general increase in market penetration and shares acquisition from competition.

To support the growth there will be also the introduction of new products in Marine and Power Generation, enlarging and opening new segments and markets.

In Power Generation, we will have to focus strongly into transforming occasional sales with major industry players, into strategic partnerships, to gain market shares and boost revenues.

Major progress is expected in the Gas and Variable speed business, thanks to the appointment of dedicated resources and KPI targets. Powerkit HHP business is also expected to grow at a faster pace, thanks to the creation of a specific team dedicated to the promotion of our products with market leading engineering offices for greater acceptance into Critical Power applications, including Hospitals and Data Centers.

Challenging targets are also set for Spare Parts and Marine engines sales.

Success in Marine will strongly depend on the ability to reinforce and enlarge our existing distribution network, which in some regions is still not in line with the current needs of the company. Expansion in new territories is also a must and in particular in Latin America, USA and Canada. Additionally, the company is pursuing the development of strategic partnerships with key shipyards, globally, and will pursue a more direct business approach to maximize profit, in specific regions, while cutting out "middle men".

In Marine, we look forward to the release of the new, high-performance engines to further extend coverage in the industry, reaching out to Yachting and "fast" Military applications.



Stronger coordination and synergy with Weichai headquarter will continue to be pursued throughout 2022, to further boost our success at group level.

Major focus will be placed, in 2022, on improving our Spare Parts organization, in particular to ensure prompt support to our PowerKit customers.

A. Informations sur les délais de paiement fournisseurs / clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, le solde des dettes et des créances se décompose, comme suit :

Article D,441 I.-2° Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	599					555
Montant total des factures concernées TTC en Euros	18 082 888	4 522 628	1 247 024	50 905	273 447	6 094 005
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	14 %	4%	1%	0%	0%	5%
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels					

Article D,441 I.-2° Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	1 471					1 813
Montant total des factures concernées TTC en Euros	39 801 660	6 015 101	1 832 786	176 129	4 942 763	12 966 780
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice TTC	37 %	6%	2%	0%	5%	12%
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels					

#### B. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le télétravail instauré dans la société depuis la crise de « Coronavirus » pour tous les postes le permettant se poursuit.

Notre service de production continue de travailler à temps plein nous permettant de répondre à la demande de nos clients.

## II. FILIALES ET PARTICIPATIONS

### A. Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

## III. RESULTATS - AFFECTATION

### A. Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 107 377 851 euros contre 80 735 531 euros lors de l'exercice précédent.

Notre chiffre d'affaires est réalisé à l'export pour plus de 90%.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 120 606 412 euros contre 83 349 138 euros en 2020.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 14 811 815 euros contre 10 177 534 euros pour l'exercice précédent.

Les impôts et taxes s'élèvent à 691 128 euros contre 785 015 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 8 423 820 euros contre 8 570 278 euros lors de l'exercice précédent.

Les cotisations sociales et avantages sociaux s'élèvent à 3 864 130 euros contre 3 834 534 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen de l'exercice s'élève à 172 personnes contre 179 personnes pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 652 424 euros contre 545 797 euros pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 119 569 255 euros contre 81 988 144 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 037 157 euros contre 1 360 994 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -179 559 euros (- 275 453 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 857 598 euros contre 1 085 540 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de -420 720 euros (123 707 euros pour l'exercice précédent), le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 436 879 euros. L'exercice précédent avait fait ressortir un bénéfice de 1 093 343 euros.

#### B. Proposition d'affectation du résultat

Les comptes ont été arrêtés par le Président en date du 15 juin 2022.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) qui vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 436 879 euros.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	436 879 euros
Au compte "report à nouveau"	-21 810 998 euros
Le « report à nouveau » s'élevant ainsi à	-21 374 119 euros



Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 45 937 060 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

C. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223.4 du Code général des impôts, nous vous demandons de prendre note du fait que les dépenses et charges visées à l'article 39.4 dudit code sont nulles.

D. Observations du Comité d'Entreprise

En application des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du travail, les éventuelles observations du comité d'entreprise sur la situation économique et sociale de la Société, sont annexées au présent rapport.

#### **IV. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

Commissaires aux comptes

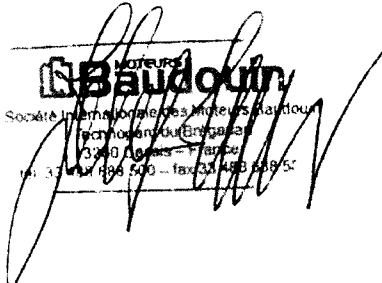
Nous vous informons que le mandat de Commissaire aux comptes du cabinet EY a été renouvelé pour une période de 6 ans en 2021.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation, et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à CASSIS le 30 juin 2022

Le Président,  
Fabrizio MOZZI



**Baudouin**  
Société Internationale des Motocyclistes Baudouin  
Technologies du Bicyclette  
33000 Angoulême - France  
tel: 33 (0)5 49 4 50 0 - fax: 33 (0)5 49 4 50 5

**Société Internationale des Moteurs Baudouin**

**Société par actions simplifiée à associé unique  
au capital de 67 311 180 euros**

**Siège social :  
Technoparc du Brégadan  
13260 CASSIS**

**RCS MARSEILLE 509 985 735**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS  
DE L'ASSOCIEE UNIQUE  
DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt et deux,  
Le 30 Juin  
A 14 heures 30

La société WEICHAI POWER HONGKONG INTERNATIONAL DEVELOPMENT CO. LIMITED, Société de droit de Hongkong (Chine) au capital de 30 millions HK Dollars, ayant son siège social Room 1909 – 19/Floor – Gloucester Tower the Landmark – 15 Queen's Road Central – HONG KONG, immatriculée sous le numéro 39502796-000-06-08-1,

Associée unique de la Société Internationale des Moteurs Baudouin,

Représentée par Monsieur Fabrizio MOZZI,

En présence de Monsieur Camille de Guillebon, représentant le Cabinet ERNST & YOUNG et Autres, Commissaire aux comptes de la société,

Parmi les représentants du Comité d'entreprise, dûment convoqués, sont présents :

**I - A préalablement exposé ce qui suit :**

Monsieur Fabrizio MOZZI, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été communiqués au Commissaire aux Comptes dans les délais légaux.

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

**Société Internationale des Moteurs Baudouin**  
Technoparc du Brégadan  
13260 Cassis - France  
Tel. 33 488 985 500 - Fax 33 488 985 501

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, le rapport de gestion du Président et le rapport général du Commissaire aux Comptes ont été adressés à l'associée unique.

## **II - A pris les décisions suivantes :**

### **Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Lecture du rapport de gestion,
- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
- Questions diverses

### **PREMIERE DECISION**

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte de l'absence de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

### **DEUXIEME DECISION**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 436 879 euros en intégralité au poste « Report à nouveau ».

Bénéfice de l'exercice :	436 879 euros
Report à nouveau antérieur :	- 21 811 004 euros
Le poste « Report à nouveau » ressort à :	- 21 374 119 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.



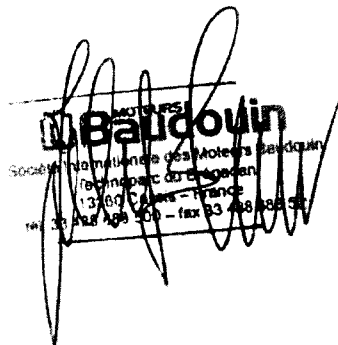
### TROISIEME DECISION

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

Pour la Société WEICHAI POWER HONGKONG INTERNATIONAL  
DEVELOPMENT CO. LIMITED

Fabrizio MOZZI  
Président



**Baldouin**  
Société internationale des Motocycles Baldouin  
13 000 Cavaillon - France  
tel: 33 492 498 500 - fax: 33 492 498 501

**Société Internationale des Moteurs Baudouin**

**Société par actions simplifiée à associé unique  
au capital de 67 311 180 euros**

**Siège social :  
Technoparc du Brégadan  
13260 CASSIS**

**RCS MARSEILLE 509 985 735**

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE  
du 30 JUIN 2022**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

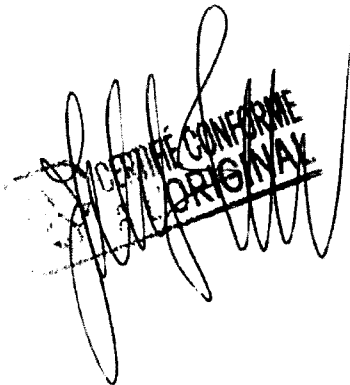
L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 436 879 euros en intégralité au poste « Report à nouveau ».

Bénéfice de l'exercice :	436 879 euros
Report à nouveau antérieur :	-21 810 998 euros
Le poste « Report à nouveau » ressort à :	- 21 374 119 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

Le Président,  
Fabrizio MOZZI

  
**COPIE CONFORME  
ORIGINAL**

  
**Moteurs Baudouin**  
Société Internationale des Moteurs Baudouin  
Technoparc du Brégadan  
13260 Cassis - France  
tel: 33 4 11 64 8 500 - fax: 33 4 88 64 8 5

CARTE BANCAIRE  
CREDIT MUTUEL  
A0000000421010

CB  
LE 04/08/22 A 14:52:11  
SELAS ZENOU OUDE  
MARSEILLE

13006  
2936933 48818276700019  
10278  
2010

5325099035036226  
C6893489DDE6DA85  
Fin 30/09/24  
001 000004 113 C

MONTANT : **45,34 EUR**

DEBIT  
TICKET COMMERCANT  
A CONSERVER